

Assemblée de Commune

Elections communales 2026 Législature 2026-2031

Eclépens le 19.11.2025



- **Généralités**
- Conseil
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Répartition des pouvoirs

Le pouvoir exécutif : La Municipalité prépare des projets sous forme de préavis

Le pouvoir législatif : Le Conseil communal débat du préavis, le modifie par des amendements et valide ou refuse les projets

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Organisation du Conseil - **généralités**

Actuellement :

- 45 membres
- 7 suppléant(e)s
- 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes

Législatures 2026-2031

- 45 membres
- 12 suppléant(e)s

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Organisation du Conseil - **groupes**

Bureau

- 1 président(e), 2 vice président(e)s, 1 secrétaire, 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléant(e)s

Commissions

- Une commission des finances
- Une commissions de gestion
- Une commission de recours en matière d'imposition communale
- Une commission ad hoc selon les besoins ponctuels

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Organisation du Conseil - **délégations**

Délégations

- **AIEM** - Association Intercommunale des Eaux du Mormont
- **ASI7** - Association Scolaire Intercommunale
- **AIPCV** - Association Intercommunale de la Piscine et du Camping de la Venoge
- **AJERCO** - Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay
- **EHVV** - Epuration des eaux usées de la région Haute Venoge-Veyron
- Délégation au Conseil d'administration de Cadcime

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Travaux du Conseil

Débattre sur les différents préavis présentés par la Municipalité, par exemple:

- Budget
- Comptes
- Réfection de la toiture de l'église
- Remise en état des chemins AF
- Remise en état des réseaux de canalisations
- Arrêté d'imposition
- Rémunération des autorités communales
- Divers règlements
- Plan d'affectation communal

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Droit d'initiative du/des Conseillers

- **Le postulat** (invite la Municipalité à étudier un objet)
- **La motion** (charge la Municipalité d'étudier un objet)
- **Le projet de règlement ou de décisions du Conseil** (texte complètement rédigé par l'initiant)
- **L'interpellation** (demande d'explication à la Municipalité sur un fait de son administration)
- **L'amendement** (modification d'un texte de décision à la fin d'un préavis)

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Déroulement d'un Conseil

Ordre du jour :

- Opérations statutaires (appel, validation de l'ordre du jour, validation du PV précédent)
- Communications de la Municipalité
- Discussions sur les différents préavis (lecture des rapports des commissions, discussion et vote)
- Communications des délégués des associations intercommunales
- Propositions individuelles
- Communications du bureau

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Investissement en temps pour le Conseil

Membre (sans faire partie des commissions)

- 4-5 séances par année (2 heures de préparation et env. 3 h par conseil)

Membre de commission

- 2 à 4 séances de commission pour chaque conseil

Membre d'associations intercommunales

- 1 à 3 conseils par année
- Peut également faire partie de commissions

Membre du bureau

- Varie selon les postes occupés

- Généralités
- **Conseil**
- Municipalité
- Candidatures
- Questions

Rémunération actuelle des Conseillers

Conseillers et conseillères:

- 45.- par séance du Conseil
- 50.- par heure de vacation

Secrétaire:

- 1000.- par année et 700.- par séance du Conseil

Président(e):

- 4000.- par année et 150.- par séance du Conseil

- Généralités
- Conseil
- **Municipalité**
- Candidatures
- Questions

Organisation de la Municipalité - **généralités**

- 5 membres dont 1 syndic

- Généralités
- Conseil
- **Municipalité**
- Candidatures
- Questions

Municipalité 2026-2031 - Candidats

- Quels sont les Municipaux en place qui seront candidats pour la législature 2026-2031?

- Généralités
- Conseil
- **Municipalité**
- Candidatures
- Questions

Organisation de la Municipalité - **Dicastères**

- Gestion des comptes, service du personnel, finances, administration générale, protection civile et vignes
- Terrains, bâtiments, police des constructions et aménagement du territoire
- Ordures ménagères, déchetterie, réseaux d'égouts et épuration, écoles, et AJERCO
- Forêt, Routes et parkings, cours d'eau et rives, police municipale et défense contre l'incendie
- Affaires culturelles et loisirs, sports, transports publics, parcs, places, cimetière, service dentaire, temple et cultes, contrôle des habitants et police étrangers, service des inhumations, service social, prévoyance sociale, santé publique et AIEM

- Généralités
- Conseil
- **Municipalité**
- Candidatures
- Questions

Tâches courantes de la Municipalité

- Administration des services publics et industriels de la commune (routes, eaux, déchets etc...)
- Gestion et planification financière de la commune au travers du budget annuel et des comptes
- Gestion des immeubles et bien-fonds de la commune
- Gestion du personnel communal
- Représentation devant les instances judiciaires
- Elaboration des préavis présentés au Conseil communal

- Généralités
- Conseil
- **Municipalité**
- Candidatures
- Questions

Fonctionnement de la Municipalité

- Une séance une fois par semaine, généralement le lundi à 16h00
- Un municipal gère son dicastère, mais prend en principe toutes les décisions d'importance en collège
- Le municipal est la personne de terrain qui fait le lien entre les affaires concrètes de son dicastère et le reste de ses collègues de la Municipalité. Il est également présent lors des séances avec le Conseil communal
- Le municipal représente la Commune dans les différents évènements auxquels la commune participe
- Le municipal peut aussi se retrouver à siéger dans un comité de direction d'une association intercommunale (AIEM, ASI7, EHVV, SDIS, PCI, AJERCO, AIPCV etc...)

- Généralités
- Conseil
- **Municipalité**
- Candidatures
- Questions

Travaux phares de la Municipalité lors de la dernière législature

- Chemin AF
- Bief
- Buvette et terrain de foot
- Négociations EMS-LADA
- Eglise
- Falaises
- Représentation dans les associations
- Ecoles
- EHVV

- Généralités
- Conseil
- **Municipalité**
- Candidatures
- Questions

Investissement en temps de la Municipalité

Syndic

- 60 à 70 %

Municipal

- 30 à 50 % selon les présences dans les associations

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Type de scrutin

Avec une population inférieure à 3000 habitants, les élections se font sur la base du système majoritaire.

Cela signifie qu'il n'y a pas de liste de partis politiques

Chaque voix donnée à un candidat sera bien attribuée à ce candidat et non à une liste!

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Pourquoi s'engager?

- Être au courant et intervenir sur les décisions de gestion de sa commune
- Proposer de nouvelles idées et initier de nouveaux projets pour sa commune
- Offrir un choix aux citoyens lors des élections
- Représenter au mieux la diversité de la population dans les autorités communales
- S'investir pour sa commune !

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Conditions d'éligibilité

- Personne suisse ayant 18 ans révolus le jour de l'élection
- Etranger (permis B ou C) depuis 10 ans en Suisse et habitant depuis 3 ans dans le canton de Vaud le jour de l'élection

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Renouvellement des autorités communales

- Le 8 mars 2026 la population d'Eclépens élira ses autorités pour une période de 5 ans (du 01.07.2026 au 30.06.2031)
- Pour le Conseil Communal, il y aura 45 postes de conseillers communaux et 12 suppléants (les autorités en place doivent aussi se faire réélire)
- Pour la Municipalité, il y aura 5 postes de Municipaux (les autorités en place doivent aussi se faire réélire)

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Comment se porter candidat

Conseil:

- Liste proposée par le président du conseil «L'entente communale» disponible auprès de moi pour signature
- Proposer sa propre liste

Municipalité:

- Rejoindre la liste de la Municipalité en place
- Proposer sa propre liste

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Election généralités

- Système majoritaire, élection en 2 tours maximum
- Il est possible de s'inscrire sur une liste pour la Municipalité **et** sur une liste pour le Conseil. Si on est élu au deux postes, il faudra bien évidemment en choisir un seul
- Lors du dépouillement, si les listes contiennent plus de noms que de candidats (5 Municipalité et 57 Conseil), les derniers noms sont biffés.

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Dates importantes pour les élections communales 2026 – **Municipalité et Conseil**

1^{er} tour

- Du 5 janvier au 12 janvier 2026 à midi – dépose des dossiers de candidature
- **8 mars 2026 – élection de la Municipalité et du Conseil**

2^{ème} tour

- 10 mars 2026 à midi – dépose des dossiers de candidature
- **29 mars 2026 – élection de la Municipalité et du Conseil**

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Dates importantes pour les élections communales 2026 - **Syndic**

1^{er} tour

- 7 avril 2026 à midi – dépose des dossiers de candidature
- **26 avril 2026 – élection à la syndicature**

2^{ème} tour

- 28 avril 2026 à midi – dépose des dossiers de candidature
- **17 mai 2026 – élection à la syndicature**

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- **Candidatures**
- Questions

Contacts utiles

Municipalité:

Claude Dutoit – Syndic

Claude.dutoit@eclepens.ch ou 079 733 05 78

Conseil:

Bertrand Favre - Président du Conseil et mandataire de la liste du conseil
«l'entente communal»

B.favre_@hotmail.com ou 076 479 22 81

Commune

Grefe communal

admin@eclepens.ch ou 021 866 72 12

Canton:

<https://www.vd.ch/etat-droit-finances/votations-et-elections/elections-communales-generales-2026>

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- Candidatures
- **Questions**

Avez-vous des questions?

- Généralités
- Conseil
- Municipalité
- Candidatures
- **Questions**

Merci de votre attention!

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur les listes disponibles ici.

Un apéro est prévu au foyer pour pouvoir échanger et répondre à toutes vos questions que vous pouvez adresser aux membres du Conseil et de la Municipalité présents ce soir.